



Protection et retraite
des travailleurs indépendants

ARÉLIA
Santé et Prévoyance

FISCALITÉ
MADELIN

Plan Épargne Retraite
Individuel

FISCALITÉ
PER



“
**Avez-vous
déjà pensé
à...**”

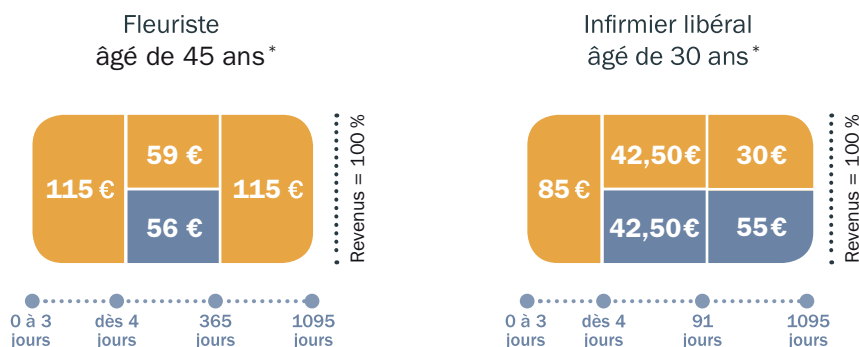
- › la conséquence d'un arrêt de travail sur votre entreprise et votre famille ?
- › ce que rembourse le régime obligatoire sur vos frais de santé ?
- › optimiser votre fiscalité ?

QUELLE PROTECTION POUR LE TRAVAILLEUR NON SALARIÉ ?

*Votre protection en cas d'accident
ou de maladie est souvent insuffisante.*

Exemples de perte de revenus en cas d'arrêt de travail

Perte de revenus / Régime obligatoire



* Indemnités journalières 2022 - Source : www.secu-independants.fr

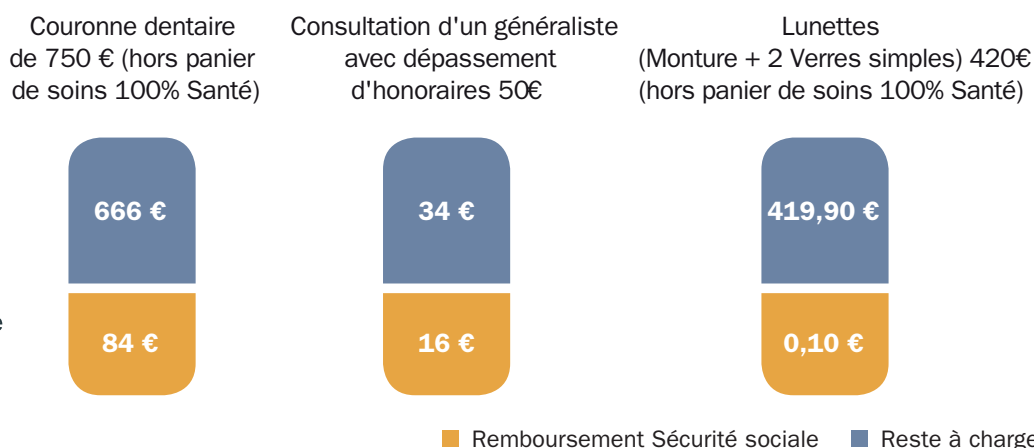
* Indemnités journalières Décembre 2021
Source : carpimko.com & www.unapl.fr

■ Perte de revenus ■ Intervention régime obligatoire

Exemples de remboursements santé par le régime obligatoire

Aréas vous propose
des formules qui pourront
s'adapter à vos besoins de prise
en charge

Remboursement Sécurité sociale en euros / Reste à charge en euros



■ Remboursement Sécurité sociale ■ Reste à charge

LA FISCALITÉ AVANTAGEUSE DE LA LOI MADELIN

Avec la loi Madelin, vous avez la possibilité de profiter d'une fiscalité avantageuse

En effet, dans le cadre de la loi Madelin, les cotisations versées au titre de la complémentaire santé et de la prévoyance sont déductibles de vos revenus professionnels déclarés au titre de votre activité non salariée (Bénéfices Industriels et Commerciaux - BIC, Bénéfices Non Commerciaux - BNC) dans la limite d'un plafond fiscal (disponible fiscal).

Santé et prévoyance

- › 3,75 % du revenu professionnel imposable + 7 % du PASS*, sans que le total ne dépasse 3 % de 8 fois le PASS *

Exemple de montant maximum déductible pour un bénéfice imposable déclaré pour une activité non salariée de 50 000 € en 2022 :

- › 4755 € pour vos contrats santé et prévoyance



VOTRE CONJOINT TRAVAILLE AVEC VOUS ?

Il peut bénéficier de la fiscalité Madelin s'il a le statut de « conjoint collaborateur » et répond aux conditions ci-dessous :

- › n'est ni salarié, ni associé ;
- › ne perçoit aucune rémunération ;
- › est marié ou lié au chef d'entreprise par un pacte civil de solidarité.

NB : pour bénéficier de cette fiscalité avantageuse de la loi Madelin, vous devez être à jour de vos cotisations et vos contrats santé doivent être conformes à la réglementation des contrats responsables.

*Plafond Annuel de la Sécurité sociale 2022 : 41 136 €.



Aréas vous propose une solution complète pour répondre à vos besoins dans le cadre de cet environnement fiscal avantageux

Vous êtes en phase de création, en développement ou un professionnel confirmé.
Aréas vous conseillera les solutions les plus adaptées à votre profil.

**ARÉLIA
PRÉVOYANCE**



**ARÉLIA
SANTÉ**



POURQUOI REGROUPER VOS CONTRATS MADELIN ?

- › un interlocuteur unique
- › des démarches simplifiées (comptables, suivi de remboursements, etc.)

ARÉLIA PRÉVOYANCE

Protégez vos proches en cas de décès et maintenez vos revenus en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité

Des garanties à la carte souples et modulables en fonction de vos besoins réels pour vous assurer une protection optimale :

Pour vous ⁽¹⁾

- › Des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail vous assurant un maintien de revenus pour préserver votre sécurité financière et celle de votre famille.
- › Le versement d'une rente qui prend le relais de vos indemnités journalières si une invalidité vous empêche d'exercer définitivement tout ou partie de votre activité professionnelle et ce, jusqu'à 67 ans.
- › Des garanties Décès pour aider vos proches à s'organiser financièrement si vous disparaissiez.

Pour votre entreprise ⁽¹⁾

- › Pour éviter qu'un arrêt de travail ne mette en péril l'avenir de votre entreprise, bénéficiez d'une garantie "remboursement des frais professionnels ou frais de remplacement".

Elle prend en charge, en cas d'arrêt de travail, les frais généraux permanents (salaires et charges sociales, factures d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone, frais de location...) ou les frais d'un remplaçant pour maintenir l'activité de votre entreprise.



LES AVANTAGES DU PRODUIT ARÉLIA PRÉVOYANCE

- › Vous fixez vous-même le montant de vos indemnités journalières en fonction de vos revenus et de l'intervention de votre régime obligatoire.
- › Vous déterminez librement le délai à partir duquel vos indemnités vous seront versées.

(1) Sous conditions. Voir les Conditions Générales du produit « Arélia prévoyance ».

Un choix de 4 formules (Essentielle, Sérénité, Confort et Intégrale) bénéficiant de formalités médicales simplifiées ou de solutions sur mesure en fonction de votre situation

Focus sur la formule «Sérénité»

La formule Sérénité est complète, les niveaux de garanties sont modulables, elle vous permet d'être protégé de manière optimale.



* Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

** Pour une personne de moins de 55 ans.

Les formalités médicales requises sont déterminées en fonction de l'âge de la personne à assurer.



LE CONSEIL DE VOTRE AGENT

Vous pouvez renforcer les garanties décès et invalidité pour augmenter votre protection en cas d'accident (formules Confort ou Intégrale)



LES OPTIONS +

- › perte de profession
- › remboursement des frais professionnels ou des frais de remplacement
- › Exonération des cotisations



Un choix parmi 7 formules et la possibilité de renfort dentaire et optique.
Une formule hospitalisation qui peut être souscrite seule ou en complément.

Formule ECO	5 formules de garanties avec 2 niveaux en optique et dentaire	Formule hospitalisation
	Renfort optique & dentaire	
	Option Bien être : audio-prothèses, cures thermales et médecines douces	

Des garanties performantes et des tarifs compétitifs :

- › Votre fidélité récompensée : bonus fidélité⁽¹⁾ en dentaire en fonction de l'ancienneté de votre contrat ;
- › Une option renforts dentaire et optique qui augmente vos remboursements sur ces postes ;
- › Un forfait optique étendu à la chirurgie correctrice dès la formule Intégrale 100 ;
- › De nombreux autres forfaits⁽¹⁾ : optique, dentaire, forfait pharmacie non remboursée par le régime obligatoire, naissance/adoption, cure thermique, etc.
- › Une option bien-être⁽¹⁾ pour une couverture renforcée pour l'audio-prothèse, les cures thermales et la médecine douce.
- › Des dépassements d'honoraires intégrés dès la 2^{ème} formule ;
- › Une prise en charge très large des médecines douces⁽¹⁾ : nutritionnistes, ostéopathes, podologues, pédicures, diététiciens, naturopathe, psychologue, etc. ;
- › En hospitalisation⁽²⁾ : forfait journalier, chambre particulière et lit d'accompagnement illimités ;
- › La gratuité à partir du 3^e enfant mineur ;
- › Lors de la naissance ou l'adoption d'un enfant⁽³⁾ : gratuité de sa cotisation jusqu'à l'échéance annuelle de votre contrat.



DES SERVICES PRIVILÉGIÉS, POUR VOUS FACILITER LA VIE

- › **Assistance 24h/24 et 7j/7⁽⁴⁾**, en cas d'accident ou de maladie : aide ménagère, garde d'enfants, école à domicile, aide à domicile après une hospitalisation, transports et livraison de médicaments, etc.
- › **Services Santéclair** :
 - des conseils en matière de santé,
 - des tarifs avantageux auprès des 7 400 professionnels de santé partenaires de Santéclair⁽⁵⁾,
 - le tiers payant exclusif avec leurs partenaires (opticiens, dentistes, audioprothésistes).
 - des services pratiques : téléconsultation, géolocalisation d'un professionnel de santé, etc.
- › **Tiers payant** auprès des professionnels de santé pour vous dispenser d'avance de frais.
- › **Télétransmission directe des décomptes** par votre régime obligatoire : remboursements automatisés sous 48h.
- › **Délivrance d'une prise en charge des frais** en cas d'hospitalisation.
- › **Un espace client Sécurisé** pour adresser vos demandes de remboursements et les consulter, télécharger vos attestations fiscales, accéder à la géolocalisation des professionnels Santéclair, télécharger votre carte de tiers payant virtuelle, etc.



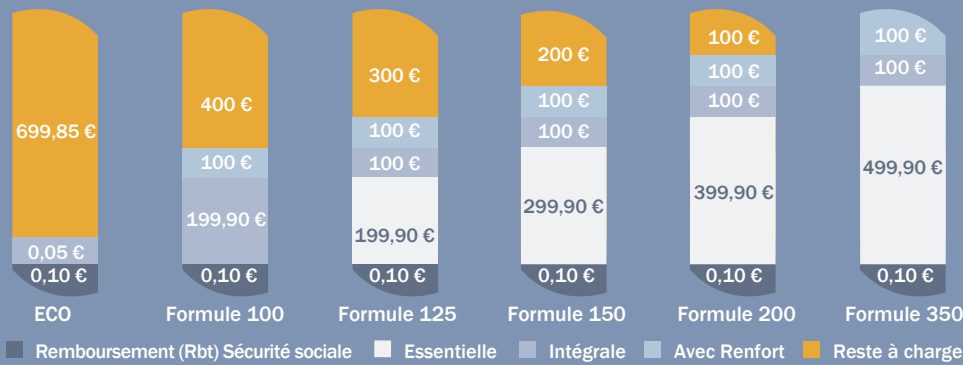
Notre complémentaire santé inclut le dispositif 100% santé pour offrir un reste à charge à 0 €⁽⁶⁾. En vous rendant chez un opticien, un dentiste ou un audioprothésiste, vous pourrez choisir entre une gamme d'équipements et de prestations correspondant à un « Panier 100 % Santé » ou un « Panier Libre »⁽⁷⁾. Vous conservez votre liberté de choix. Dans tous les cas, vos modalités de paiement (liées au tiers payant) restent inchangées.

*L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

(1) Selon la formule souscrite. (2) Les frais d'hospitalisation sont garantis pour une durée illimitée, sauf pour certains séjours hospitaliers, indiqués au contrat Arélia santé. (3) Sous réserve d'être titulaire de votre complémentaire santé Aréas depuis plus de 9 mois. (4) Les prestations Aréas Assistance sont délivrées par notre partenaire AWP France SAS - RCS 490 381 753 Bobigny - Orias 07 026 669. (5) Des réseaux de partenaires dans différents domaines : optique, dentaire, audioprothèse, bien être et prévention, hospitalisation. (6) Le remboursement intégral « 100% santé » s'applique sur certaines prestations en optique et en dentaire depuis le 1^{er} janvier 2020 et en audiologie depuis le 1^{er} janvier 2021. (7) Les équipements du Panier Libre sont pris en charge à hauteur de la formule que vous avez souscrite.

Exemples de remboursements

Verres très complexes et monture 700 € Panier Libre ⁽¹⁾ - Prise en charge de la monture plafonnée à 100 €.



(1) Verre progressif, sphère de -4,00 à -6,00 et cylindre > +4,00. Limitation à un équipement optique par période de deux ans à compter de la dernière acquisition ou par période d'un an pour les enfants de moins de 16 ans. Renouvellement anticipé possible sous certaines conditions.

Verres très complexes et monture 290 € Panier 100% Santé ⁽¹⁾

Prix limite de vente Panier 100% Santé : 290 € dont 30 € pour la monture depuis le 01/01/2020.

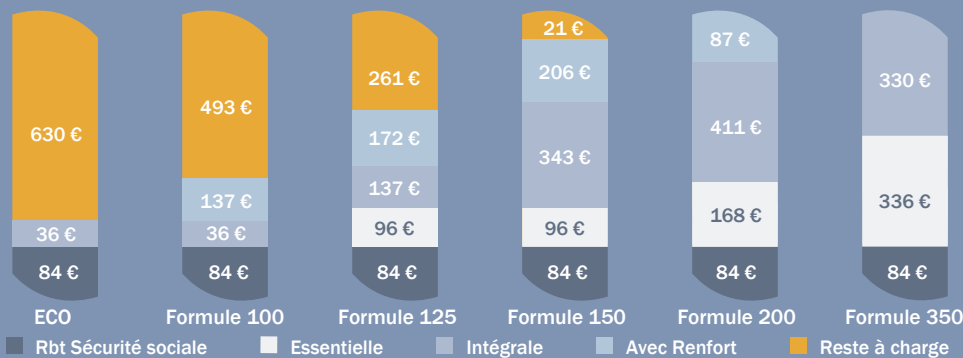


Quelle que soit la formule souscrite

■ Rbt Sécurité sociale ■ Rbt Aréas



Couronne céramo-métallique sur molaires 750 € Panier Libre



Couronne céramo-métallique sur incisive canine et 1^{ères} prémolaires 500 € Panier 100% Santé

Honoraires limites de facturation Panier 100% Santé : 500 € depuis le 01/01/2020.



Quelle que soit la formule souscrite

■ Rbt Sécurité sociale ■ Rbt Aréas



Aide auditive de classe II pour un adulte de plus de 20 ans (par oreille) 1700 € Panier Libre ^{(1) (2)}

Depuis le 1^{er} janvier 2021



(1) Plafond de prise en charge 1700 € par oreille y compris le remboursement de la Sécurité sociale depuis le 1^{er} janvier 2021. (2) Prise en charge d'un équipement par oreille une fois tous les quatre ans, à compter de la date de dernière acquisition.

Aide auditive de classe I pour un adulte de plus de 20 ans (par oreille) 950 € Panier 100% santé ⁽²⁾

Prix limite de vente Panier 100% Santé : 950 € depuis le 1^{er} janvier 2021.

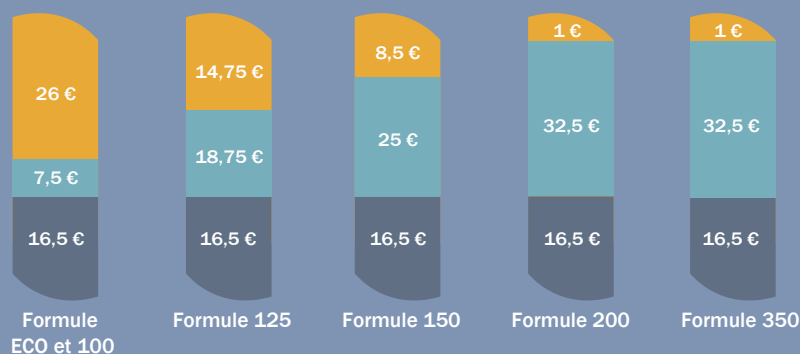


Quelle que soit la formule souscrite, depuis le 1^{er} janvier 2021

■ Rbt Sécurité sociale ■ Rbt Aréas



Remboursement consultation généraliste adhérent OPTAM ou OPTAM-CO* avec dépassement d'honoraires 50 €



* OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) et OPTAM-CO (pour les Chirurgiens et Obstétriciens) : conventions signées entre l'assurance maladie et les médecins du secteur 2 et certains médecins du secteur 1 autorisés à facturer des dépassements d'honoraires. Lorsqu'un médecin signe cette convention, il s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires. La liste des médecins signataires de ce dispositif est disponible sur www.ameli-direct.f

Les montants ci-dessus ont été arrondis.

PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) INDIVIDUEL

Préparez votre retraite en toute tranquillité

Mis en place dans le cadre de la réforme de l'épargne retraite prévue par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (dite «loi Pacte»), le Plan d'épargne retraite Individuel, ou PER Individuel, est une enveloppe d'épargne de long terme. Il permet de se constituer une épargne en vue de la retraite. Il a vocation à remplacer les produits d'épargne retraite individuels existants.

Le contrat PER Individuel Aréas vous permet de :

› ÉPARGNER EN RÉALISANT DES ÉCONOMIES D'IMPÔTS⁽¹⁾

Tous les versements volontaires effectués sur le PER Individuel Aréas sont déductibles de votre revenu imposable dans la limite d'un plafond déterminé par la loi, égal à :

- 10% du bénéfice imposable plafonné à 8 fois le PASS⁽²⁾ + 15% du bénéfice imposable compris entre 1 et 8 fois le PASS⁽²⁾

(ou si plus favorable 10% du PASS⁽²⁾)

- sommes exonérées versées par l'entreprise aux plans d'épargne retraite.

En fonction de votre situation, vous pouvez choisir de renoncer au bénéfice de cette déductibilité.

› PROFITER D'UN PLACEMENT SOUPLE

En effectuant des versements libres ou programmés sans aucune contrainte de durée et à votre rythme.

› ORIENTER VOTRE ÉPARGNE PARMIS UN LARGE CHOIX DE PRODUITS FINANCIERS

› DISPOSER D'UNE ÉPARGNE ACCESSIBLE⁽³⁾

Votre épargne reste disponible avant la retraite si vous faites l'acquisition de votre résidence principale ou en cas de coups durs.

› ÊTRE LIBRE DE LIQUIDER VOS DROITS SOUS FORME DE RENTE OU DE CAPITAL

Lors de la liquidation de votre retraite ou même de combiner ces 2 modes de sortie. Au moment de la liquidation de vos droits, vous pouvez décider de la façon dont vous allez profiter de votre épargne.

À noter : les sommes issues de versements obligatoires de l'employeur ou du salarié ne peuvent pas être versées sous la forme d'un capital.

› BÉNÉFICIER D'UN CAPITAL MINIMUM GARANTI EN CAS DE DÉCÈS

En cas de décès de l'adhérent avant ses 75 ans, une garantie plancher permet de pallier au risque d'aléa boursier et de transmettre la totalité des sommes investies (nette de tous les frais, des éventuelles sommes désinvesties et des prélèvements fiscaux et sociaux) à un ou des bénéficiaires désignés au contrat sous la forme d'un capital ou d'une rente viagère ou temporaire.

(1) Dans les conditions et limites prévues par le Code général des impôts.

(2) Plafond annuel de la Sécurité sociale 2022 : 41 136 €.

(3) Contrat non rachat avant l'échéance, sauf dans les cas limitativement prévus par la loi (notamment, en cas d'affectation des sommes épargnées à l'acquisition de la résidence principale - les droits correspondant aux sommes issues de transferts de versements obligatoires ne peuvent pas être rachetés ou liquidés pour ce motif). Le rachat peut entraîner des prélèvements sociaux et fiscaux dans les conditions et limites prévues par la loi.



2 MODES DE GESTION⁽⁴⁾ AU CHOIX !

› MODE DE GESTION PAR DÉFAUT PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION

✚ La gestion profilée par horizon

Vous **déléguez le suivi et la gestion de votre épargne** à Aréas Vie. En fonction de votre profil de gestion et de votre horizon de départ en retraite, votre épargne est répartie automatiquement sur différents supports financiers.

✚ La gestion libre

Vous pilotez vous-même l'orientation de votre épargne retraite, en fonction de votre profil d'investisseur et de vos souhaits.

(4) Vous pouvez modifier le mode de gestion à tout moment pendant la vie de votre contrat.

Les fonds :

- › 1 fonds en euros géré par Aréas Vie.
- › 29 supports en unités de compte accessibles en gestion libre.

Les fonds (*gérés par des spécialistes de renom* : Edmond de Rothschild Asset Management, Rothschild Asset Management, Lazard Frères Gestion, Carmignac Gestion, La Financière de l'Échiquier, DNCA Finance, Moneta Asset Management, Pictet Asset Management, etc.) sont régulièrement récompensés pour leurs performances et la qualité de leur gestion.

Les supports en unités de compte en gestion libre ou en gestion profilée par horizon sont des supports non garantis, sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Ils présentent donc un risque de perte en capital.

Un spécialiste de l'assurance des travailleurs non salariés à vos côtés

Aréas Assurances, groupe indépendant issu de sociétés d'assurance mutuelles dont la plus ancienne a été fondée en 1825, constitue le 7ème réseau d'agents généraux d'assurances de France avec près de 500 points de vente.

Nous proposons aux particuliers et aux entreprises une gamme complète de garanties d'assurance en protection des biens, en protection des personnes et en protection financière. Nous appliquons depuis nos origines une politique de proximité et de service auprès de nos sociétaires. Celle-ci est portée par l'action quotidienne de 1 300 salariés, agents généraux et collaborateurs dans toute la France.

«Nos agents généraux, répartis dans 500 points de vente et dont le conseil et la présence humaine sont les valeurs fondamentales, permettent une réponse personnalisée aux attentes de notre clientèle, représentée notamment par les travailleurs indépendants.

Aréas a pour mission d'apporter une réponse globale aux chefs d'entreprise, tant pour leur protection professionnelle et personnelle que pour le financement de leur retraite.

Une large gamme de garanties et adaptables selon les spécificités de chaque entreprise a été conçue dans cet esprit.

Document non contractuel à caractère publicitaire - Se référer aux conditions générales des contrats d'assurance Arélia prévoyance et Arélia santé ainsi qu'à la notice d'information valant conditions générales du PER Individuel Aréas.

DÉCOUVREZ TOUTES NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE DÉDIÉES AUX PROFESSIONNELS

- ✚ Multirisque professionnelle
- ✚ Santé, Prévoyance et Retraite :
 - › pour vous et vos proches, les contrats Arélia éligibles loi Madelin et le PER individuel Aréas
 - › pour vos salariés, des solutions collectives
- ✚ Véhicules professionnels
- ✚ Transport de marchandises
- ✚ Responsabilité civile des dirigeants



49, rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 17 65 00 - www.areas.fr

Aréas Dommages | Aréas Vie
N° Siren : 775 670 466 | N° Siren : 353 408 644
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes
Entreprises régies par le Code des assurances